

Image not found or type unknown



Partage d'un bien en union libre

Par **ortigier**, le **01/07/2009** à **00:16**

Bonjour, je suis séparé de mon amie depuis 1 an, nous avons construit une maison sur un terrain de sa famille et remboursions le crédit de l'habitation conjointement jusqu'au jour de notre séparation. Séparation difficile, je suis parti en récupérant seulement la valeur de ma part de crédit versé. Sachant qu'elle a souhaité garder la maison, ai-je le droit à une part plus importante de ce bien malgré que nous ne soyons pas mariés ?